

Dessin	UE 06
---------------	--------------

CATEGORIE : AGRONOMIQUE	SECTION : Architecture des Jardins et du Paysage
	OPTION :
Année : BLOC 1	
Acronyme : AJU13DESS	
Langues d'enseignement : Français	
Coordonnées du service : HELdB - CAMPUS CERIA Bâtiment 4C - 1er étage Avenue Emile Gryzon 1 - 1070 Bruxelles	
Enseignant responsable : COULLIEN C. - christophe.couillien@cnldb.be	
Autre(s) enseignant(s) de l'UE : HUBERT Laurie - laurie.hubert@cnldb.be	
Nombre d'heures : 120 h	Nombre de crédits : 10 ECTS (Facteur de pondération)
Niveau du cycle : 1	Période : Q1 & Q2
Cadre européen de certification : Niveau 6	
Liste des UE pré requises : Néant	
Liste des UE co requises : Néant	
Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :	
Cours obligatoire dans le programme.	

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :

Au terme de sa formation, le bachelier en **Architecture des Jardins et du Paysage** est capable de :

- **Elaborer, individuellement ou en groupe, des documents didactiques et/ou des fiches techniques liés de près ou de loin à l'architecture des jardins et du paysage, sur base de l'analyse d'une documentation scientifique et/ou technique ;**
- **Maîtriser les outils d'information et de communication oraux, écrits, graphiques et/ou informatiques adaptés à un public-cible auquel il présente et explique un projet d'aménagement extérieur ou une étude du paysage ;**
- **Rédiger et présenter un diagnostic d'un site paysager (imposé par le professeur ou basé sur un choix argumenté) à diverses échelles en tenant compte de tous les facteurs impactant du paysage et ce, sous forme graphique et/ou textuelle ;**
- **Concevoir et argumenter le choix de la gestion des plantations d'un site selon des critères scientifiques, techniques, esthétiques et de développement durable et ce, sous forme graphique et/ou textuelle ;**
- **Rédiger et présenter un projet créatif et fonctionnel de planification et/ou d'aménagement d'un site paysagé à diverses échelles et ce, sous forme graphique et/ou textuelle ;**
- **Concevoir et argumenter le choix et la mise en œuvre de l'aménagement technique et esthétique d'un site, dans une optique de développement durable, sous diverses formes : plans, coupes, détails techniques, cahier des charges et textes illustrés.**

Autres connaissances ou compétences prérequis :

Compétences de base : précision, rigueur, soin, sens de l'observation, bonnes notions de géométrie.



Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :

Dessin d'architecture et techniques graphiques :

Objectifs :

Apprendre à dessiner et à représenter, manuellement, des éléments de projet d'architecture du paysage tout en exprimant graphiquement mieux leur volumétrie, avec les instruments et les techniques actuellement adéquates. Parfaire la maîtrise des dessins technique et artistique et de leurs instruments. Contribuer à améliorer la perception de l'espace tridimensionnel que peut avoir l'étudiant.

Contenu :

Un cours de dessin d'architecture et techniques graphiques exposant les principaux outils, conventions et techniques graphiques utiles à la communication d'un projet de paysage, avec de nombreux exercices sur papier à la main ou aux instruments. Ces exercices doivent permettre à l'étudiant de maîtriser l'utilisation de base du matériel de dessin, de développer assurance et précision du trait (ex.: lettrages, coupes techniques, cartouches de plans), sens de l'observation (ex.: apprendre à relever les proportions, comprendre et tracer les ombres, savoir utiliser à bon escient la couleur, simplifier de manière pertinente un croquis...) et expression artistique personnelle, et d'utiliser le dessin comme outil de recherche et de réflexion spatiale.

Projections :

Objectifs :

Apprendre à dessiner et à représenter, manuellement, des éléments de projet d'architecture du paysage tout en exprimant graphiquement mieux leur volumétrie, avec les instruments et les techniques actuellement adéquates. Parfaire la maîtrise du dessin technique et de ses instruments. Donner aux étudiants les bases indispensables de notions issues de la géométrie descriptive. Contribuer à améliorer la perception de l'espace tridimensionnel que peut avoir l'étudiant.

Contenu :

Un cours de projections orthogonales de base (représentation d'un volume simple en trois vues, développements, types de droites et de plans, vraies grandeurs de segments ou de sections planes, rotations, rabattements + notions de perspectives axonométriques), avec nombreux exercices sur papier à la main et aux instruments.

Perspective :

Objectifs :

Apprendre à dessiner et à représenter, manuellement, des éléments de projet d'architecture du paysage tout en exprimant graphiquement mieux leur volumétrie, avec les instruments et les techniques actuellement adéquates. Parfaire la maîtrise du dessin technique et de ses instruments. Donner aux étudiants les bases indispensables de notions issues de la géométrie descriptive. Contribuer à améliorer la perception de l'espace tridimensionnel que peut avoir l'étudiant.

Contenu :

Un cours de perspective "scientifique" exposant les méthodes de perspectives linéaires ou coniques (à points de fuite) de points, droites, polygones, polyèdres... et leurs applications à des volumes construits et à leurs abords (haies, arbres, allées, murets...), avec nombreux exercices sur papier à la main et aux instruments.



Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Dessin d'architecture et techniques graphiques :

Cours ex cathedra et exercices pratiques.

Projections :

Cours ex cathedra et exercices pratiques.

Perspective :

Cours ex cathedra et exercices pratiques.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session						
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral			
Dessin d'architecture et techniques graphiques	60	5	50%	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	0%	0%
Projections	30	2	25%	30%	0%	0%	0%	20%	0%	50%	0%	40%	0%	60%	0%	0%	0%	0%
Perspective	30	3	25%	12,5 %	0%	0%	0%	37,5 %	0%	50%	0%	40%	0%	60%	0%	0%	0%	0%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

Méthode de calcul de la note finale d'une UE

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

Remarque :

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

Si chacune des trois activités d'apprentissage (= cours) de l'UE a obtenu une note finale supérieure ou égale à 10/20, la note globale de l'UE correspond à la moyenne pondérée des notes obtenues pour chacune des activités de l'UE ; la pondération appliquée est de 50 % pour Dessin d'architecture et techniques graphiques + 25 % pour Projections + 25 % pour Perspective.

Si au moins une des trois activités d'apprentissage de l'UE a obtenu une note finale inférieure à 10/20, c'est la plus basse des trois notes qui constituera la note globale de l'UE.

En 2ème session, pour les activités Projections et Perspective, la "note reportée" (NR) est le report de la note d'évaluation continue de l'année, considérée non-remédiable, avec modification de sa pondération par rapport à l'examen.

Dessin d'architecture et techniques graphiques

Au terme de la 1ère session, la partie travaux comptera pour 50% de l'évaluation globale de l'activité d'apprentissage et l'examen écrit comptera pour les 50 autres %.

En cas de 2ème session, les travaux améliorés seront réévalués. La partie travaux comptera pour 50% de l'évaluation globale, et l'examen écrit comptera pour les 50 autres %.

- Nombres de travaux évalués et notés :

En première session, quatre travaux seront à remettre. Ces quatre travaux pourront être améliorés et réévalués en seconde session.

Certains exercices réalisés en séances et travaux effectués par l'étudiant et commentés par l'enseignant (évaluation formative) durant les périodes d'activités d'apprentissage pourront être valorisés dans les parties travaux et examen écrit.

En **Projections**, au terme de la 1^{ère} session, l'évaluation continue comptera pour 50% de l'évaluation globale de l'activité d'apprentissage, et l'examen écrit (résolution d'un exercice sous forme d'une épreuve) comptera pour les 50 autres %. En cas de 2^{ème} session, la note de l'évaluation continue sera maintenue et reportée, mais ne comptera plus que pour 40% de la cote globale de l'activité d'apprentissage, le nouvel examen écrit (également résolution d'un exercice sous forme d'une épreuve) comptant désormais pour les 60% restants.

- Calendrier et nombre des travaux d'évaluation continue :

Plusieurs exercices seront réalisés en classe pendant les séances de cours ; parmi ces exercices, cinq (3 au 1^{er} quadrimestre, 2 au 2^{ème}) seront à remettre à l'enseignant à une date fixée après concertation avec les étudiants et qui sera celle de la 1^{ère} ou de la 2^{ème} séance de cours suivant celle où l'exercice concerné aura été réalisé en classe – et chacun de ces 5 exercices remis sera évalué par une cote sur 10 points, pour une cote globale de l'évaluation continue sur 50 points.

Le cas échéant, si une bonne raison le motive, la date de remise de chaque exercice pourra, en concertation avec les étudiants, être éventuellement postposée.

En **Perspective**, au terme de la 1^{ère} session, l'évaluation continue comptera pour 50% de l'évaluation globale de l'activité d'apprentissage, et les 2 examens écrits (chaque fois mise en perspective d'un plan, sous forme d'une épreuve) compteront à deux pour les 50 autres %. En cas de 2^{ème} session, la note de l'évaluation continue sera maintenue et reportée, mais ne comptera plus que pour 40% de la cote globale de l'activité d'apprentissage, un seul nouvel examen écrit (également mise en perspective d'un plan, sous forme d'une épreuve) comptant désormais pour les 60% restants.

- Calendrier et nombre des travaux d'évaluation continue :

Plusieurs exercices seront réalisés en classe pendant les séances de cours ; parmi ces exercices, cinq (deux au 1^{er} quadrimestre, trois au 2^{ème}) seront à remettre à l'enseignant à une date fixée après concertation avec les étudiants et qui sera celle de la 1^{ère} ou de la 2^{ème} séance de cours suivant celle où l'exercice concerné aura été réalisé en classe ; un sixième exercice sera à remettre le jour de l'examen de première session de juin. De ces 6 exercices remis, 3 seront évalués par une cote sur 10 points, 2 autres le seront sur 15, puis le dernier le sera sur 20 – le tout donc pour une cote globale de l'évaluation continue sur 80 points.

Le cas échéant, si une bonne raison le motive, la date de remise de chaque exercice pourra, en concertation avec les étudiants, être éventuellement postposée.

Justifier la NR en 2^{de} session :

En **Projections**, le report de note de l'évaluation continue, dans sa forme non remédiable, a pour objectif de pousser les étudiants à un travail annuel régulier, beaucoup plus constructif dans l'apprentissage, plutôt que d'amener de plus en plus d'étudiants à négliger ce travail progressif en misant tout sur un seul travail de remplacement "estival" entre les deux sessions – le tout sachant que l'examen est aussi là pour contrebalancer l'évaluation continue.

En **Perspective**, le report de note de l'évaluation continue, dans sa forme non remédiable, a pour objectif de pousser les étudiants à un travail annuel régulier, beaucoup plus constructif dans l'apprentissage, plutôt que d'amener de plus en plus d'étudiants à négliger ce travail progressif en misant tout sur un seul travail de remplacement "estival" entre les deux sessions – le tout sachant que l'examen est aussi là pour contrebalancer l'évaluation continue.

* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est $\geq 10/20$.

Informations complémentaires :

Dessin d'architecture et techniques graphiques (Laurie HUBERT) :

- Absences:

Pour ce qui concerne les absences aux examens, qu'elles soient ou non justifiées, la procédure appliquée sera celle prévue au Règlement général des études de la haute Ecole Lucia de Brouckère.

Projections (Christophe COUILLIEN) :

- Retards :

Tout exercice rendu à une date ultérieure à celle fixée pour sa remise sera considéré en retard, et tout exercice remis en retard sans motif valablement justifié (à l'appréciation de l'enseignant et/ou de la Direction) sera sanctionné par une cote de zéro. Si le retard est par contre valablement justifié, l'évaluation de l'exercice concerné se fera comme s'il avait été remis dans les délais impartis.

- Absences :

~ En cours d'année, l'importance du nombre d'absences aura un impact sur l'estimation, par l'enseignant, de l'implication mise par l'étudiant dans le cours, et cette estimation aura elle-même un impact sur la manière suivant laquelle l'enseignant arrondira la cote finale de Projections ;

~ Pour ce qui concerne les absences aux examens, qu'elles soient ou non justifiées, la procédure appliquée sera celle prévue au Règlement général des études de la haute Ecole Lucia de Brouckère. Précision est toutefois ici apportée, en supplément audit Règlement, que la non-présentation durant une session d'examens de l'examen de Projections fera porter sur l'ensemble de l'UE la mention du relevé de notes afférente à cette non-présentation.

Perspective (Christophe COUILLIEN) :

- Retards :

Tout exercice rendu à une date ultérieure à celle fixée pour sa remise sera considéré en retard, et tout exercice remis en retard sans motif valablement justifié (à l'appréciation de l'enseignant et/ou de la Direction) sera sanctionné par une cote de zéro. Si le retard est par contre valablement justifié, l'évaluation de l'exercice concerné se fera comme s'il avait été remis dans les délais impartis.

- Absences :

~ En cours d'année, l'importance du nombre d'absences aura un impact sur l'estimation, par l'enseignant, de l'implication mise par l'étudiant dans le cours, et cette estimation aura elle-même un impact sur la manière suivant laquelle l'enseignant arrondira la cote finale de Perspectives;

~ Pour ce qui concerne les absences aux examens, qu'elles soient ou non justifiées, la procédure appliquée sera celle prévue au Règlement général des études de la haute Ecole Lucia de Brouckère. Précision est toutefois ici apportée, en supplément audit Règlement, que la non-présentation durant une session d'examens de l'examen de Perspective fera porter sur l'ensemble de l'UE la mention du relevé de notes afférente à cette non-présentation.



Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

À l'issue du cours de **Dessin d'architecture et techniques graphiques**, l'étudiant est capable de :

- Utiliser le matériel de dessin et appliquer les conventions et les méthodes de représentation de dessin d'architecture, technique ou d'observation, pour communiquer graphiquement, mais aussi suivant une composition spatiale raisonnée, tout ou partie de l'étude analytique, technique et/ou projectuelle d'un paysage ou d'un aménagement d'architecture des jardins et du paysage, ce conformément aux exigences du monde professionnel afférent ;
- Observer et dessiner à main levée des objets de plus en plus complexes (lignes droites, courbes, volumes simples, ensemble de volumes, éléments de mobilier, paysages, ...) avec précision, soin et assurance (qualité du trait, respect des proportions, de la volumétrie, des principes de la perspective, des valeurs, simplification raisonnée des éléments représentés en fonction de l'objectif poursuivi et du temps imparti, ...)
- Utiliser de manière raisonnée la couleur pour améliorer la communication d'un rendu visuel d'un projet d'architecture paysagère ;
- Développer une expression graphique personnelle et sensible (faire des recherches, analyser des graphismes en relation avec l'architecture des jardins et du paysage, expérimenter, adopter un regard critique par rapport à ses propres réalisations) en développant sa créativité ;
- Utiliser le dessin comme outil de réflexion spatiale.

À l'issue du cours de **Projections**, l'étudiant est capable de :

- Utiliser le matériel de dessin et appliquer les conventions et les méthodes de représentation de dessin d'architecture ou technique, pour communiquer graphiquement, par une approche bidimensionnelle ou tridimensionnelle, tout ou partie de l'étude analytique, technique et/ou projectuelle d'un paysage ou d'un aménagement d'architecture des jardins et du paysage, ce conformément aux exigences du monde professionnel afférent ;
- Utiliser le dessin comme outil de réflexion spatiale ;
- Transposer avec précision en différentes vues bidimensionnelles des éléments de l'espace tridimensionnel, et ainsi en aiguïser sa perception.
- Représenter avec précision par des illusions de perspectives (axonométriques) des éléments de l'espace tridimensionnel, et ainsi en parfaire sa perception.

À l'issue du cours de **Perspective**, l'étudiant est capable de :

- Utiliser le matériel de dessin et appliquer les conventions et les méthodes de représentation de dessin d'architecture ou technique, pour communiquer graphiquement, par une approche bidimensionnelle ou tridimensionnelle tout ou partie de l'étude analytique, technique et/ou projectuelle d'un paysage ou d'un aménagement d'architecture des jardins et du paysage, ce conformément aux exigences du monde professionnel afférent ;
- Utiliser le dessin comme outil de réflexion spatiale ;
- Représenter avec précision par des illusions de perspectives (coniques) des éléments de l'espace tridimensionnel, et ainsi en parfaire sa perception.

Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :

Dessin d'architecture et techniques graphiques :

- Notes prises au cours.

Projections :

- Notes prises au cours.

Perspective :

- Notes prises au cours.



Description des sources, des références et des supports SUGGERES :

Dessin d'architecture et techniques graphiques :

Autre(s) support(s) pédagogique(s) :

Dessins au tableau noir ; syllabus ; matériel de dessin et de mise en couleur ; extraits d'ouvrages ; exemples de réalisations personnelles ou issues de travaux antérieurs d'étudiants ou du monde professionnel ; baguettes, plans en carton et volumes manipulés en classe.

Lectures suggérées :

- Reid G.W., *Dessin d'architecture paysagère*, Eyrolles, Paris, 2005 ;
- Delgado Yanes M. et Redondo Dominiguez E., *Le dessin d'architecture à main levée*, Eyrolles, Paris, 2011 ;
- Gousset J-P, *Techniques des dessins du bâtiment – Dessin technique et lecture de plan*, Eyrolles, Paris, 2011 ;
- Edwards B., *Dessiner avec le cerveau droit*, Mardaga, 2002 ;
- Montague J., *Le dessin en perspective par l'exemple*, Eyrolles, Paris, 2011.

Projections :

Autre(s) support(s) pédagogique(s) :

Dessins au tableau noir ; matériel de dessin ; extraits d'ouvrages ; exemples de réalisations personnelles ou issues de travaux antérieurs d'étudiants ou du monde professionnel ; baguettes, plans en carton et volumes manipulés en classe.

+ Verschraegen R., *Dessin scientifique (volumes 2 & 3)*, J. Van In, Lier, 1974, extraits.

Lectures suggérées :

- Verschraegen R., *Dessin scientifique (volumes 1, 2 & 3)*, J. Van In, Lier, 1974 ;
- Aubert J., *Dessin d'architecture - à partir de la géométrie descriptive*, Editions de La Villette, Paris, 2003;
- Brison C., *Dessin scientifique, tome 1 - Projections orthogonales*, syllabus, E.S.A. Saint-Luc, Bruxelles. En ligne, <http://users.skynet.be/fb000749/Notes/TOME%201.pdf> ;
- Brison C., *Dessin scientifique, tome 4 – Constructions géométriques*, syllabus, E.S.A. Saint-Luc, Bruxelles. En ligne, <http://users.skynet.be/fb000749/Notes/TOME%204.pdf> .

Perspective :

Autre(s) support(s) pédagogique(s) : dessins au tableau noir ; matériel de dessin ; extraits d'ouvrages ; exemples de réalisations personnelles ou issues de travaux antérieurs d'étudiants ou du monde professionnel ; baguettes, plans en carton et volumes manipulés en classe.

+ de Coster L.E., *La perspective*, syllabus, Institut d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles, 1971, extraits.

Lectures suggérées :

- Verschraegen R., *Dessin scientifique (volume 3)*, J. Van In, Lier, 1974, pp. 117-126 ;
- Brison C., *Dessin scientifique, tome 2 – Perspectives*, syllabus, E.S.A. Saint-Luc, Bruxelles. En ligne, <http://users.skynet.be/fb000749/Notes/TOME%202.pdf> ;
- Brison C., *Dessin scientifique, tome 4 – Constructions géométriques*, syllabus, E.S.A. Saint-Luc, Bruxelles. En ligne, <http://users.skynet.be/fb000749/Notes/TOME%204.pdf> .